

Extrait du Registre des délibérations du Bureau du 12 juin 2018

Date de publication : 21 juin 2018	Délégués en exercice : 22
Date de convocation : 5 juin 2018	Nombre de délégués présents ou représentés : 13

Le 12 juin 2018, les membres du Bureau du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, se sont réunis, à Coulon (79), sous la présidence de M. Pierre-Guy PERRIER, Président.

Étaient présents ou représentés :

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire
M. Pierre-Guy PERRIER

Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine
M. Benoit BITEAU
M. Pascal DUFORSTEL

Au titre du Conseil départemental de la Charente-Maritime
M. Stéphane VILLAIN

Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres
Mme Séverine VACHON

Au titre du Conseil départemental de la Vendée
M. François BON
M. Arnaud CHARPENTIER

Au titre des communes
M. Bernard BORDET,
M. Jean-Pierre SERVANT
M. Marc THEBAULT
Mme Catherine TROMAS

Au titre des EPCI
M. Michel SIMON

Au titre des chambres d'agriculture
M. Christian AIME

Étaient excusés :

M. Bernard BELAUD, M. Joël BLUTEAU, M. Jérémy BOISSEAU, Mme Catherine DESPREZ, M. Nicolas GAMACHE, Mme Myriam GARREAU, M. Yann HELARY, M. Jean-Claude RICHARD, M. Maxence DE RUGY,

Convention de partenariat avec RCF Charente-Maritime

Contexte

La radio RCF propose au Parc un partenariat afin d'envisager dix interventions de 25 minutes pour son magazine Environnement.

Cette initiative permettrait au Parc de valoriser ses actions et celles de ses partenaires.

Il pourra par ailleurs disposer des contenus audio pour les diffuser sur ses propres médias.

Le montant de ce partenariat est de 4.000 euros.

Décision

Après en avoir délibéré et, au regard des répercussions positives de cette action, les membres du Bureau valident la proposition et décident d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président,
Syndicat mixte
LE PRÉSIDENT
Pierre-Guy PERRIER

